



Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM IVRY SUR SEINE, 140 AVENUE DANIELLE CASANOVA 94200 IVRY SUR SEINE déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 100 €.

M MEHDI MAIZ, représentant de la société A.M TRANSPORT S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 12 AVENUE MAURICE THOREZ 94200 IVRY SUR SEINE, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
MAIZ Mehdi	51	510 €
KOAIB Jamel	49	490 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 28 novembre 2024

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Frédéric ARAUJO
Chargé d'affaires professionnel

JST14

Crédit Mutuel
Ivry-sur-Seine
140 avenue Danielle Casanova
94200 IVRY SUR SEINE
Tél. 01 49 08 51 43